



Juin 2005

Éditorial du président

Les brèves

Prochaines activités du  
CPQ

Santé et sécurité du  
travail

- Quelques chiffres sur la tarification 2006 de la CSST
- Règlement sur la santé et la sécurité du travail
- Nomination à la Commission des lésions professionnelles

Assemblée générale  
annuelle du CPQ

- Rapport d'activité
- Prix de carrière 2005
- Club des entrepreneurs
- Associations de l'année

2075, rue University, bureau 606  
Montréal (Québec) H3A 2L1  
Tél. : 514-288-5161  
1-877-288-5161  
Télec. : 514-288-5165  
www.cpq.qc.ca

## UN AUTOMNE CHARGÉ

En sus des vacances annuelles au secrétariat du CPQ, l'été est consacré à la préparation du programme d'action à soumettre aux diverses instances en début de septembre. 2005 n'y échappera pas. Les grandes priorités qui composent le menu de nos interventions ne devraient pas être modifiées : fiscalité des entreprises, allègement réglementaire, relations de travail et santé et sécurité du travail resteront à l'agenda.

Les événements politiques de l'automne viendront sans doute colorer de façon spéciale nos prises de position. Pensons notamment aux négociations des secteurs public et parapublic, au débat entourant la législation sur le développement durable et à l'impact du budget fédéral sur l'imposition des entreprises, tant à Ottawa qu'à Québec (compte tenu du budget Audet qui est lié aux décisions fédérales).

L'attente du résultat des consultations gouvernementales sur la santé, la conciliation travail-famille, la loi du 1 % obligera le CPQ à la vigilance quant aux impacts possibles sur la gestion des entreprises.

Sur le plan de la recherche, nous comptons mettre un accent particulier sur des comparaisons avec l'étranger au niveau de la fiscalité des entreprises. Ce travail de recherche devrait culminer par la tenue d'un colloque sur la question à la veille des grandes démarches budgétaires gouvernementales : fin automne ou début de l'hiver vu l'imminence d'élections fédérales.

D'ici là, bon été à tous, et un rendez-vous particulier au tournoi de golf du CPQ, le 12 septembre prochain.

Le président,

Gilles Taillon

## LES BRÈVES



### CE QUE LE CPQ A FAIT POUR VOUS

- ❖ **Mai - juin** – Le CPQ participe activement aux travaux relatifs à la révision de la loi n° 90 sur le 1 % de formation. La vice-présidente à la recherche du CPQ, M<sup>me</sup> Diane Bellemare, suit de près la reconfiguration de cette législation.
- ❖ **Le 2 juin** – Le CPQ, par l’entremise de son président, a formulé ses commentaires sur le projet de loi n° 108 portant sur l’assurance parentale devant la Commission des affaires sociales de l’Assemblée nationale. Le document à l’appui de ses recommandations est disponible sur notre site [www.cpq.qc.ca](http://www.cpq.qc.ca). La loi adoptée en fin de session a retenu la suggestion du CPQ quant à la composition du Conseil de gestion pour assurer une représentation plus conforme à la part du financement en provenance des entreprises.
- ❖ Le président du CPQ a été invité par le gouvernement fédéral à participer à un comité sur l’allègement réglementaire et la réglementation intelligente.
- ❖ **Le 9 juin**, s’est déroulée la 36<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du CPQ. Le présent *Bulletin* en fait mention dans les pages qui suivent et présente les personnalités et les associations que le CPQ a mises à l’honneur cette année.
- ❖ **Le 17 juin**, le colloque organisé par le CPQ sur l’assurance parentale. Plus de 80 personnes ont manifesté un vif intérêt aux interventions des conférenciers chevronnés qui sont intervenus dans le débat entourant l’assurance parentale. Cette activité sera répétée à Québec le jeudi 1<sup>er</sup> septembre prochain et le programme est disponible sur notre site.
- ❖ **Activités du CPQ** : Afin de répondre à une demande formulée par de nombreux participants à nos activités, le paiement par carte de crédit **Visa** ou **MasterCard** sera dorénavant accepté.

### CE QUE LE CPQ SURVEILLE POUR VOUS

- ❖ Les conclusions du comité Ménard créé en marge du Forum des générations sur la pérennité du réseau de la santé. Certains participants caressent le projet de refiler quelques nouvelles factures aux entreprises.
- ❖ La formule de financement du nouveau régime d’assurance parentale. Patrons et syndicats s’entendent sur la nécessité d’une contribution gouvernementale significative.
- ❖ L’évolution du dossier conciliation travail-famille et les impacts prévisibles pour les entreprises; les propositions gouvernementales sont attendues en août.

## COLLOQUE

### ***LE NOUVEAU RÉGIME D'ASSURANCE PARENTALE CE QU'IL EN COÛTERA AUX QUÉBÉCOIS?***

Colloque organisé par le Conseil du patronat du Québec

#### **QUÉBEC**

**Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2005  
Hôtel Loews Le Concorde (Salon Jean-Paul-Lemieux)**

---

Le **Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)** remplacera le régime fédéral à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006. Ce régime, adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2001, offrira des prestations de maternité et de congés parentaux bonifiés. Il couvrira non seulement les salariés, mais également les travailleurs autonomes ainsi que les chefs d'entreprise.

Ce colloque vise à présenter les paramètres du RQAP. Les représentants des ministères et des organismes gouvernementaux responsables de ce nouveau régime en expliqueront les caractéristiques ainsi que les implications respectives qui en découlent pour les entreprises et les salariés.

L'inclusion des travailleurs autonomes constitue une caractéristique spéciale du régime québécois. Ainsi, dorénavant, les travailleurs autonomes comme les chefs d'entreprise devront participer au régime. Ce colloque vise à faire le point sur ces nouvelles dispositions pour les gens d'affaires.

En raison des bénéfices accrus, le RQAP coûtera davantage aux Québécois que le régime fédéral. Ce colloque expliquera comment le nouveau régime sera financé ainsi que le rôle du Conseil de gestion à cet égard.

Détails du programme et inscription : [www.cpq.qc.ca](http://www.cpq.qc.ca)

*Renseignements : (514) 288-5161 ou 1 877 288-5161 / M<sup>me</sup> Patricia O'Farrell (poste 227)*

**Nous vous attendons en grand nombre!**



# Tournoi de golf du CPQ

**ENSEMBLE, C'EST TOUT!**

**Le lundi 12 septembre 2005**

Ne manquez pas la seconde édition du tournoi de golf annuel du CPQ, qui aura lieu, cette année, au sélect Club de golf ISLESMERE, à Sainte-Dorothée-de-Laval <http://www.clubdegolfislesmere.com>

Pour les personnes *jazzées*, le Trio François Bourassa nous assurera pendant toute la soirée une prestation musicale digne de sa notoriété.

Réservez vos places dès maintenant.

### Renseignements

Patricia O'Farrell (514) 288-5161 (poste 227)

Réservations : par télécopie (514) 288-5165

[pofarrell@cpq.qc.c](mailto:pofarrell@cpq.qc.c)

Un programme de visibilité est disponible sur demande.



**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT**

**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE AUTOMOBILE**

**TOURNOI DE GOLF DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC**

**ENSEMBLE, C'EST TOUT!**

**Le lundi 12 septembre 2005**

**Club de golf ISLESMERE**

**FORMULE VEGAS (À deux)**

Nom -----  
 Fonction -----  
 Entreprise -----  
 Adresse -----  
 -----  
 Ville ----- Code postal -----  
 Téléphone ----- Télécopieur -----  
 Courriel -----



### PROGRAMME

- 8 h 30 : Accueil
- 9 h : Brunch
- 11 h : Départ simultané (Shot Gun)
- 17 h : Cocktail
- 18 h : Souper

Prix de présence et remerciements en soirée

### COÛTS

Incluant : Brunch, golf, voiturette, cocktail et souper

- QUATUOR : 1 000 \$ + (TPS et TVQ) = 1 150,25 \$
- INSCRIPTION INDIVIDUELLE : 275 \$ + (TPS et TVQ) = 316,32 \$
- SOUPER SEULEMENT : 125 \$ + (TPS et TVQ) = 143,78 \$

**Aucune annulation ou remboursement après le 6 septembre 2005**

### MODE DE PAIEMENT

- Visa  MasterCard
- Numéro de la carte : \_\_\_\_\_ Expiration : \_\_\_\_\_
- Titulaire de la carte : \_\_\_\_\_ Signature autorisée \_\_\_\_\_

- Chèque à l'ordre du Conseil du patronat du Québec, 2075, rue University, bureau 606, Montréal (Québec) H3A 2L1

**RETOURNER PAR TÉLÉCOPIE AU (514) 288-5165**



Par Robert Borduas

## QUELQUES CHIFFRES SUR LA TARIFICATION 2006 DE LA CSST

Le 16 juin dernier, le conseil d'administration de la CSST a adopté, pour fins de prépublication à la *Gazette officielle du Québec*, plusieurs projets de règlement nécessaires à la détermination de la tarification de l'année 2006, à savoir :

- *Règlement modifiant le Règlement concernant la classification des employeurs, la déclaration des salaires et les taux de cotisation;*
- *Règlement modifiant le Règlement sur le taux personnalisé;*
- *Règlement sur les ratios d'expérience pour l'année 2006;*
- *Règlement sur les primes d'assurance pour l'année 2006;*

Effectuons maintenant certaines comparaisons entre les tarifications 2005 et 2006 :

	2005	2006	%
Taux moyen de cotisation	2,27 \$	2,32 \$	2,2
Besoins financiers à couvrir	2 180,9 M\$	2 320,9 M\$	6,4
Masse salariale assurable estimée	96 MM\$	100 MM\$	4,2
Taux moyen selon le risque	1,82 \$	1,89 \$	3,8
Taux fixe uniforme	0,42 \$	0,40 \$	- 4,8
Taux fixe annuel prévu par l'article 313 LATMP	65 \$	65 \$	-
Nombre d'unités de classification	236	197	-16,5

Pour 2006, la CSST a procédé à une révision de la structure de classification pour les secteurs d'activité de l'agriculture, du cuir, du textile, de l'habillement, des aliments, des boissons, du tabac, des communications et des services publics.

Les propositions comprennent également des modifications à des unités autres que celles nouvellement constituées et certaines précisions ont été apportées au texte réglementaire des nouvelles unités proposées pour 2006. Nous invitons donc les associations d'employeurs et les employeurs à demeurer vigilants et à prendre connaissance du projet de règlement lors de la période de prépublication à la *Gazette officielle du Québec*, et à réagir s'il y a lieu.

## QUELQUES CHIFFRES SUR LA TARIFICATION 2006 DE LA CSST (SUITE)

### Variation des taux de 2005 à 2006

	Nombre d'unités	%
Baisse de 10 à 14 %	18	11
Baisse de 5 à 10 %	23	14
Baisse de 0 à 5 %	32	19
Hausse de 0 à 5 %	43	26
Hausse de 5 à 10 %	17	10
Hausse de 10 à 15 %	11	6
Hausse de 15 à 18 %	23	14
TOTAL	167	100

Source : CSST – Direction de l'actuariat et de l'expertise en financement.

Soixante-treize (73) unités profitent donc d'une baisse de taux variant de 0 à 14 % alors que 94 subissent une hausse variant de 0 à 18 %.

### *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*

À cette même séance, le conseil d'administration de la CSST a adopté, pour fins de prépublication à la *Gazette officielle du Québec*, le *Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail*.

Les dispositions contenues dans ce projet de règlement ont trait notamment à la qualité de l'air, à certains appareils de levage, au travail en espace clos, aux opérations de soudage et coupage, à l'âge minimum des caristes ainsi qu'à la formation de ces derniers et des opérateurs d'engin élévateur à nacelle. De plus, l'Annexe 1 dudit règlement est également touchée alors que 9 substances ont été ajoutées et 41 autres ont été modifiées.

Ce projet de règlement sera donc prépublié dans les prochains mois, et il s'avère important que les associations d'employeurs et les employeurs en prennent connaissance et réagissent, s'il y a lieu, auxdites modifications.

### **Nomination à la Commission des lésions professionnelles**

Le 25 mai dernier, le gouvernement du Québec a procédé à la nomination de madame Suzanne McNeil (décret 509-2005, 25 mai 2005) comme membre issu des associations d'employeurs à la Commission des lésions professionnelles pour un mandat d'un an à compter du 2 juin 2005. Madame McNeil est assignée dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches.

# TRENTE-SIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2004-2005



M. Gilles Taillon

**L**e président du CPQ, M. Gilles Taillon, a présenté le rapport des activités de son organisme devant l'assemblée générale annuelle, le 9 juin dernier.

Il a fait état des actions et des engagements du CPQ sur les différentes scènes où il a été appelé à participer activement comme porte-parole du milieu des affaires du Québec.

### Le programme d'action du CPQ

En 2004, nous avons persisté dans nos actions pour défendre sur la place publique et auprès des gouvernements les orientations contenues dans notre plate-forme.

Lors des consultations prébudgétaires et à l'occasion des budgets, nous avons insisté pour un allègement de la fiscalité des particuliers et des entreprises. Au Québec, des mesures intéressantes du côté de la taxe sur le capital ont été assombries par une hausse de l'impôt sur les profits des grandes entreprises. À Ottawa, la crise politique a entraîné le retranchement possible des baisses d'impôt annoncées pour les entreprises, à l'exception des PME.

Nous avons fait des représentations et déposé des mémoires dans plusieurs dossiers affectant directement les entreprises : les partenariats public-privé, la politique énergétique, le développement durable, l'équité salariale, la qualification dans certains métiers réglementés hors construction, les régimes complémentaires de retraite, la politique québécoise contre le tabagisme, le nouveau régime d'assurance parentale et la réforme du régime d'assurance-emploi. Nous sommes toujours en attente des résultats de l'étude d'impact sur la machinerie de production. Le projet de loi n° 35 sur la réforme des tribunaux administratifs a été écarté, et le projet de loi n° 103 a fait droit aux représentations du CPQ. Nous sommes aussi intervenus pour faire valoir les craintes énormes des entreprises à l'égard d'une réglementation abusive de la sécurité interne dans les entreprises (projet de loi n° 88).

Nous avons été très actifs dans le domaine des relations de travail, et le rapport annuel du ministère du Travail (2004) fait une large place au CPQ dans la section des démarches patronales.

Nous avons approfondi également la problématique des entreprises qui cotisent au Fonds national de formation de la main-d'œuvre en rencontrant près de 200 entreprises dans le cadre de 15 séminaires de formation.

Plusieurs colloques ont été organisés sur des thèmes liés à notre programme d'action : *Les entreprises au travail pour un Québec prospère* et *Investir – Pour un Québec résolument moderne et innovateur*. Ils ont été bien accueillis et couverts par les médias. D'autres colloques sur des sujets qui ont trait aux normes et aux relations du travail ainsi qu'à la santé et à la sécurité du travail ont été fort appréciés. Nous avons également reçu deux des quatre chefs de partis politiques fédéraux et nous tenterons de rencontrer les deux autres à l'automne prochain.

Pour les trente-cinq ans du CPQ, les membres ont été invités à participer à un tournoi de golf. Ce fut l'occasion d'échanger dans une atmosphère ludique et, à la demande générale, nous répéterons cette activité cette année, le 12 septembre.

Bref, ce fut une année bien remplie, au cours de laquelle nous avons marqué de notre présence les événements importants de la scène publique.

### **Administration de l'association et prospective**

Nous avons poursuivi, en 2004-2005, nos stratégies d'intervention éprouvées concernant le démarchage et la présence médiatique. Les quelque 1 000 mentions du CPQ dans les divers médias assurent le contrepoint indispensable à la compréhension de notre point de vue par rapport aux idées véhiculées par d'autres groupes sociaux et témoignent de la notoriété du président ainsi que de la crédibilité de l'organisme auprès des autorités politiques et gouvernementales.

Au plan administratif, l'équipe du CPQ a bien accompli le travail nous permettant de demeurer à l'avant-scène. Notre situation financière est saine.

Pour 2005-2006, deuxième année d'application de notre plate-forme, nous poursuivrons avec détermination la défense de notre programme d'action en raffinant autour de quelques grandes cibles notre plan d'attaque. Nos efforts porteront, entre autres, sur le dossier de la fiscalité des entreprises ainsi que sur la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, qui pourrait être revue l'an prochain. Le dossier de l'assurance parentale nous interpelle et nous occupera encore en 2006, tout comme celui de la conciliation travail-famille. Sur le plan des relations de travail, nous avons déjà commencé notre travail en vue de revoir le mode de scrutin pour l'accréditation syndicale.



# TRENTE-SIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

## LES LAURÉATS 2005

### LE PRIX DE CARRIÈRE 2005 DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

A été remis à

#### **M. André Bérard**

Ex-président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada, maintenant administrateur de sociétés ainsi que président du conseil de Uniforêt inc. depuis juin 2004.



De gauche à droite : MM. Guy G. Dufresne, Gilles Taillon, André Bérard et Charles Perrault

**M. Bérard**, banquier de carrière, a occupé à partir de 1958 diverses fonctions au sein du réseau de succursales de la Banque. Il a gravi progressivement les échelons pour devenir, en 1990, président du conseil et chef de la direction de la Banque, fonctions qu'il a assumées jusqu'à sa retraite, en mars 2002. Il est demeuré président du conseil jusqu'à mars 2004. Aussi homme d'action par sa participation à de nombreux conseils d'administration et homme de cœur par son engagement dans la collectivité, M. Bérard s'est vu décerner, au cours de sa carrière, de nombreux honneurs en reconnaissance de sa contribution à la société.

Instauré il y a vingt-trois ans maintenant, ce prestigieux prix annuel vient souligner l'apport exceptionnel d'une personnalité du Québec à notre société au cours de sa carrière.

## LES PERSONNALITÉS 2005 DU CLUB DES ENTREPRENEURS DU CPQ

Créé en 1986, le Club des entrepreneurs du CPQ reconnaît publiquement, une fois par année, la contribution exceptionnelle de gens d'affaires au développement économique du Québec. Cette année, trois personnalités ont été mises à l'honneur pour leur carrière marquée au coin de la réussite.

Il s'agit de MM. **André Dion**, ex-président et actionnaire majoritaire de Unibroue, **Laurent Lemaire**, vice-président exécutif du conseil d'administration de Cascades, et **Robert Dutton**, président et chef de la direction de RONA.



De gauche à droite : MM. Gilles Taillon, André Dion, Pierre DesMarais, Guy G. Dufresne

**M. Dion** a été président et actionnaire majoritaire de Unibroue inc., de 1991 à 2004. Son entreprise a été nommée entreprise de l'année, en 1995, par la Chambre de commerce du Québec et, en 1996, elle a été sélectionnée parmi les « 50 entreprises les mieux gérées au Canada » par le *Financial Post*.

L'arrivée de **M. Lemaire** comme président et chef de la direction de Cascades, en 1992, coïncide avec la restructuration des activités de la compagnie. Il a fortement contribué au développement du modèle d'affaires de Cascades. Au cours des onze années où il a été à la tête de la compagnie, il a accompli un travail colossal, multipliant par quatre la taille de l'entreprise tout en maintenant un bilan financier solide.



De gauche à droite : MM. Guy G. Dufresne, Gilles Taillon, Laurent Lemaire et André Y. Fortier



De gauche à droite : MM. Guy G. Dufresne, Gilles Taillon, Michael Brossard, vice-président principal du marketing et du développement, a reçu le prix au nom de M. Dutton, et Sébastien Allard

Depuis le début de son mandat à la présidence de RONA, **M. Dutton** a réalisé plusieurs changements opérationnels et structurels. Sous sa gouverne, RONA a connu une croissance soutenue et est devenu le plus important distributeur et détaillant canadien de produits de quincaillerie, de rénovation et de jardinage.

Le CPQ est fier de souligner leur contribution remarquable au développement économique du Québec.

## ASSOCIATION DE L'ANNÉE SERVICES AUX MEMBRES



De gauche à droite : M. Guy G. Dufresne,  
M<sup>me</sup> Sue Dabrowski, M. Gilles Taillon et M. Luis Ruivo

L'AQA est une association de PME qui regroupe aujourd'hui 211 compagnies membres. Elle a été formée en 1997 pour donner une voix aux PME parmi les grands donneurs d'ordres au Québec. Au cours de la dernière année, elle s'est démarquée par son rayonnement et sa présence, tant sur la scène nationale qu'internationale, afin de créer des occasions d'affaires pour les PME québécoises. Elle travaille de concert avec les centres de recherche et les écoles en aéronautique pour promouvoir la formation des jeunes afin d'assurer la relève dans ce domaine.

## ASSOCIATION DE L'ANNÉE ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'AIPVFQ cherche à stimuler l'achat de produits performants en instruisant le consommateur sur la norme canadienne CSA 440 à l'aide de capsules publicitaires à la télévision et par l'introduction du sceau *Energy Star*. Le défi qu'elle a relevé cette année a été de réunir des compétiteurs dans une activité commerciale (publicité télévisée) visant à améliorer la connaissance des fenêtres à haut rendement énergétique.



De gauche à droite : MM. Guy G. Dufresne,  
Jean Tremblay, Gilles Taillon et Rodrigue Moisan

**FÉLICITATIONS À TOUS!**